

République Française
Département de la Haute Garonne
Arrondissement de Toulouse
COMMUNE DE GAURE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars à dix et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GAURE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian GALINIER, Maire.

Date de la convocation : 16/03/2025

Présents : Mmes : Caroline ALRIC, Catherine DAMOURETTE, Morgane PAJAUD,
Christine RICO, Sandrine MANSON ;
Mrs : André DE ROSSI, Didier BARTHES, Alain CHERTA.
Absents : Mrs : Joël PASCHETTA, Michel TEULLIERES.

Ordre du jour :

- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints
- Lecture de la charte de l' élu local
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 mars 2026

Désignation de la secrétaire de séance :

Mme Sandrine MANSON est désignée

Désignation des assesseurs :

Mme Morgane PAJAUD et M Didier BARTHES sont désignés

Election du Maire

Le doyen du conseil municipal nouvellement élu, André De Rossi, ouvre la séance.
Il demande s'il y a des candidats pour le poste de Maire : Monsieur Christian GALINIER est candidat.

Après avoir voté à bulletin secret, le Conseil Municipal, à l'unanimité élit Monsieur Christian GALINIER.

Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints

Monsieur Christian GALINIER propose de déterminer le nombre d'adjoints : ils seront au nombre de 3.

Le rôle des adjoints est détaillé et Monsieur le Maire demande si une liste d'adjoints est proposée. Après quelques minutes de réflexion, Sandrine MANSON propose une liste de 3 adjoints :

- Sandrine MANSON
- Alain CHERTA
- Caroline ALRIC.

Après avoir voté à bulletin secret, à l'unanimité, le conseil municipal élit la liste proposée des 3 adjoints.

Lecture de la Charte de l' élu local

Monsieur le Maire procède à la lecture de la Charte de l' élu local, dont un exemplaire est remis à chacun des élus.

Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mars 2026

Approuvé à l'unanimité

Questions diverses :

Des informations relatives aux élus pour la C3G sont distribuées et sont à remplir pour chacun des élus.

Le prochain conseil est prévu le lundi 30 mars à 20h30.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h30.

<i>SIGNATURES des membres présents lors du Conseil Municipal du 21 mars 2026</i>	<i>GALINIER Christian</i>	<i>MANSON Sandrine</i>
<i>CHERTA Alain</i>	<i>ALRIC Caroline</i>	<i>BARTHES Didier</i>
<i>DAMOURETTE Catherine</i>	<i>DE ROSSI André</i>	<i>PASCHETTA Joël Absent</i>
<i>PAJAUD Morgane</i>	<i>RICO Christine</i>	<i>TEULLIERES Michel Absent</i>